



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Absence de projet de retour de trains de nuit dans le Massif central

Question écrite n° 37324

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la nécessité de revaloriser les trains de nuit et Intercités. En effet, certains territoires ruraux vivent une crise démographique depuis de nombreuses années et se dépeuplent. Le cœur du Massif central en est un exemple emblématique. Pourtant ces territoires ne manquent pas d'atouts. Aujourd'hui, plus encore suite à la crise de la covid-19, de nombreux habitants des métropoles aimeraient s'installer dans les villes moyennes et petites. Ces territoires peuvent accueillir, à condition de disposer des services suffisants. M. le ministre a d'ailleurs souligné, le 5 octobre 2020 à Clermont-Ferrand, à propos des trains d'équilibre du territoire (Intercités et trains de nuit) : « Ces trains, ils aménagent les territoires, ils ont vocation à irriguer les territoires, à permettre aux entrepreneurs, à des familles de venir, de façon consciente et paisible, s'installer dans les territoires. Aussi, nous sommes dans un moment où le télétravail, les nouvelles envies et la dé-métropolisation vont redonner, peut-être, le goût de venir s'installer à Clermont, à Limoges, à Dijon, à Vierzon ou ailleurs ». Il y a donc une opportunité pour redynamiser le Massif central et éviter la désertification d'un large territoire. L'absence de projet de retour de trains de nuit dans le Massif central interroge, au vu des cartes qui ont été publiées il y a quelques jours. De plus une grande partie du Massif central risque de se retrouver sans voies ferrées si celles-ci ne sont pas régénérées dans la décennie 2021-2031. Elles ont un âge avancé et le rafistolage ne suffit plus. Une régénération des voies ferrées, pour permettre la mise en service de TER cadencés et des trains de nuit longue distance, serait une action d'avenir qui rendrait ces territoires accessibles. Aussi, M. le député demande à M. le ministre si l'État peut envisager le financement de la régénération complète voie-ballast pour les lignes du Massif central et combien coûterait la régénération complète pour permettre à l'avenir de viser un cadencement des TER à l'heure et le croisement avec les trains de fret et les autres trains. Enfin, il l'interroge sur les délais de mise en œuvre et le coût probable pour chaque ligne, telles qu'Aubrac, Cévenole, Thiers-Boën, Ussel-Clermont, etc. Enfin, il lui demande quel était le trafic réel dans les trains de nuit en 1990 sur chaque branche Cévenol, Aubrac, Aurillac.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Vigier](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37324

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mars 2021](#), page 2269

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)